



HAL
open science

Les paradoxes de la xénophobie ouvrière: immigration et violence à Marseille (1880-1914)

Laurent Dornel

► **To cite this version:**

Laurent Dornel. Les paradoxes de la xénophobie ouvrière: immigration et violence à Marseille (1880-1914). Les batailles de Marseille: immigration, violences et conflits, Presses universitaires de Provence, pp.137-147, 2013, Le Temps de l'histoire, 978-2-85399-864-2. hal-01773053

HAL Id: hal-01773053

<https://hal.science/hal-01773053>

Submitted on 28 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les paradoxes de la xénophobie ouvrière : immigration et violence à Marseille (1880-1914)¹

« Les paradoxes de la xénophobie ouvrière : immigration et violence à Marseille (1880-1914) », dans Céline Regnard et Stéphane Mourlane (dir), *Les Batailles de Marseille*, Presses Universitaires de Provence, 2013, p.137-147.

Marseille a toujours attiré les migrants, et la période qui va des années 1870 à la veille de la Première Guerre ne fait pas exception : entre 1872 et 1911, la ville accueille plus de 250 000 personnes. À la veille de la Première Guerre mondiale, elle compte 550 000 habitants, dont un peu plus de 100 000 étrangers, dont trois quarts d'Italiens. La présence étrangère massive a donné lieu, depuis le début du XIXe siècle, à des heurts dont la fréquence et l'intensité ont fait de Marseille un haut lieu du « système xénophobe »², lequel connaît, au cours des années 1880-1914, une configuration spécifique. Marquées par l'intensification des flux migratoires, ces années sont surtout celles de la mise en place d'institutions républicaines et de relais d'opinion qui se traduisent par une politisation incessante de la main-d'œuvre étrangère définie désormais en tant que « problème ».

Nous examinerons ici les formes et l'évolution de ce « système » tout en insistant sur les aspects paradoxaux de la xénophobie : en effet, si cette dernière, par nature, est clivante puisqu'elle radicalise l'opposition français/étranger, elle constitue en même temps et à maints égards une dynamique rassembleuse.

Au cours des années 1880-1914, on constate une conflictualité entre Français et étrangers très élevée quoique inégale (1), qui révèle une violence polymorphe (2) et ritualisée (3) dont les fonctions sont plus ambivalentes qu'il n'y paraît (4).

1. Une conflictualité élevée mais inégale sur la période 1880-1914

À Marseille comme en France, les années 1880-1890 apparaissent nettement comme une période d'intensification de la xénophobie ouvrière³. Les « Vêpres marseillaises » (1881) sont un signe marquant. De la deuxième moitié des années 1880 au début des années 1890, les conflits se font plus fréquents et intenses ; apparaissent des sociétés ou associations ayant pignon sur rue qui jouent le rôle de porte-parole et, en quelque sorte, mettent en forme les revendications des ouvriers français. C'est pour Marseille une période difficile, marquée par une épidémie de choléra (juillet 1884) et une brutale stagnation de l'activité portuaire. Un tournant important s'amorce en 1899-1900, avec la création de l'Union socialiste italienne qui, avec Campolonghi notamment, joue un rôle essentiel dans la syndicalisation des ouvriers italiens et la promotion chez ces derniers de l'internationalisme⁴. Les violences entre ouvriers français et étrangers reculent alors que dans le même temps, la « colonie italienne » continue de croître : on compte environ

¹ Paru dans Céline Regnard et Stéphane Mourlane (dir), *Les Batailles de Marseille*, Presses Universitaires de Provence, 2013, p.137-147.

² Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire de la xénophobie*, Paris, Hachette Littératures, 2004.

³ Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD BDR), Mouvement ouvrier, 1M 1478 à 1M 1489, années 1870 à 1903.

⁴ Sur ce point, Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, Rome, École Française de Rome, 1981, chap. X.

115 000 Italiens à la veille de la guerre, contre 57 000 en 1881 et 91 000 en 1901⁵. Précisons qu'il s'agit bien d'un recul et non d'une disparition de la conflictualité entre Français et étrangers puisque des incidents sont relevés jusqu'en 1909 au moins.

Alors que la crise économique s'aggrave dans la ville, on ne constate donc pas d'augmentation des violences intercommunautaires. C'est notamment le cas en 1902 et 1903, années particulièrement mauvaises sur le plan économique⁶. En réalité, les motifs de la mobilisation ouvrière sont autres : la multiplication des machines utilisées au déchargement des navires inquiète davantage les ouvriers des ports et docks que la présence étrangère. Par ailleurs, les progrès de la syndicalisation et l'essor des luttes sociales jouent un rôle important dans la transformation des mentalités : des grèves longues et massivement suivies mobilisent alors des secteurs entiers de l'activité économique. La ligne de partage essentielle n'est pas la nationalité : elle est entre ceux qui font grève et les autres (les « jaunes »), entre les syndiqués et les non syndiqués. En effet, les ouvriers italiens participent de plus en plus massivement et activement aux mouvements sociaux, au point qu'on assiste lentement au renversement de leur image. Au briseur de grèves se substitue peu à peu le militant intégré dans les luttes sociales.

La violence ne disparaît pas donc, mais on ne trouve quasiment plus de trace de rixes entre ouvriers français et italiens. En 1907, est créée la Fédération Internationale des ouvriers des ports méditerranéens, signe des progrès notables de l'internationalisme, et à partir de 1912-1913, le souci principal des autorités marseillaises est l'importante agitation antimilitariste, non plus les rixes entre Français et étrangers.

2. Une violence polymorphe

La lutte entre les ouvriers français et étrangers revêt de multiples formes : rixes individuelles et collectives, mouvements de « mécontentement » ou de « ressentiment », manifestations relativement pacifiques ou violentes, avec jets de pierre, violences graves comme les « Vêpres marseillaises », agressions physiques, irruptions sur les chantiers, les navires ou dans les entreprises... S'y agrègent des formes plus symboliques de violence : pétitions, réunions publiques, et autres formes de dénonciation moins spontanées. Ainsi, en septembre 1893, les « ouvriers français travaillant aux chantiers des travaux de la ville, au Prado » adressent au chef des travaux une pétition comminatoire⁷ : « et si vous voulez éviter dans tous vos chantiers un conflit entre français et italiens : tel qu'a Aigues Mortes, veillez ». L'allusion à Aigues-Mortes⁸ (août 1893) montre que certains ouvriers français ont vite intégré l'épisode dans leur culture politique comme moment fondateur.

À la fin des années 1880 et au début de la décennie suivante, naissent en France des associations et des formes d'organisation consacrées à la lutte contre la main-d'œuvre étrangère. Marseille n'est pas à l'écart du mouvement. En 1889, est fondé un *Congrès départemental des ouvriers français de tous corps d'État des Bouches-du-Rhône contre la main-d'œuvre étrangère* ; en février 1895, apparaît une *Société contre les ouvriers étrangers employés en France*, organisée et présidée aussi probablement par Paulin-Méry,

⁵ Renée Lopez et Emile Temime, *Migrance : histoire des migrations à Marseille. L'expansion marseillaise et « l'invasion italienne » (1830-1918)*, Aix-en-Provence, Edisud, 1990, p. 71 et 146.

⁶ En 1903, par exemple, sur un échantillon de 67 réunions publiques, seules trois abordent la question de la main-d'œuvre étrangère (AD BDR 1M 1489, Mouvement ouvrier, année 1903).

⁷ AD BDR 1M1482, 1er septembre 1893.

⁸ Pour une bibliographie récente et complète sur les événements d'Aigues-Mortes, cf. Gérard Noiriel, *Le massacre des Italiens - Aigues-Mortes, 17 août 1893*, Paris, Fayard, 2010.

député du XIII^e arrondissement de Paris et auteur d'une proposition de loi visant à imposer une taxe de séjour...

Ces formes variées de violence accompagnent et expriment un certain nombre de revendications et de griefs des ouvriers français contre leurs homologues étrangers. Le premier thème que l'on peut distinguer est celui de la « préférence nationale » : à Marseille comme un peu partout en France, les ouvriers français veulent une vraie protection du travail national. Ainsi, en février 1871, des ouvriers marseillais demandent que soient créées « dans les Docks deux listes d'appel des ouvriers, l'une pour les Français et l'autre pour les Italiens »⁹ : l'emploi séparé permettrait un contrôle plus facile de la main-d'œuvre étrangère... Mais le plus souvent, les travailleurs français revendiquent le renvoi pur et simple des travailleurs étrangers des usines, chantiers et autres lieux d'embauche. À Marseille, en mars 1888, des ouvriers « appartenant à tous les corps d'état » exigent ainsi « que les ouvriers étrangers soient exclus des chantiers nationaux et communaux [...] et de toutes les Compagnies recevant des commandes de l'État »¹⁰. Quelques semaines plus tard, une quarantaine d'ouvriers exigent par écrit du Préfet qu'il expulse immédiatement les étrangers qui seraient employés par « l'administration du campement militaire du Boulevard de la Corderie »¹¹.

Deuxième thème qui émerge des revendications ouvrières françaises à partir du milieu des années 1880, celui des quotas. Il s'agit d'une revendication très largement partagée par les ouvriers française et en grande partie satisfaite par les décrets Millerand¹². A Marseille, de façon récurrente, les ouvriers français exigent que la part des travailleurs étrangers n'excède pas 5 ou 10%, en particulier sur les chantiers publics¹³.

Enfin, à l'exigence de quotas s'ajoute une dernière revendication : la taxation des étrangers. Depuis le début des années 1880, un certain nombre de parlementaires, à la suite du député Pradon, présentent régulièrement des propositions de loi visant à instituer une taxe sur les étrangers, ou ceux qui emploient des étrangers¹⁴. L'idée est reprise en 1888 à Marseille, où les ouvriers français demandent « qu'une taxe soit établie sur les particuliers ou les compagnies qui occupent des étrangers ».

En toile de fond à ces revendications, il y a, à peu près systématiquement, une dénonciation de l' « invasion » dont la France, et plus particulièrement la France ouvrière, serait la victime. Ainsi, de décembre 1895 à mars 1896, le Syndicat professionnel des ouvriers calfatés perceurs français de Marseille se manifeste à plusieurs reprises auprès du préfet, dénonçant inlassablement « l'invasion toujours plus grande de l'élément étranger ».

Pour tous ces ouvriers français mobilisés contre la main-d'œuvre étrangère, il est clair que cette dernière est responsable de leurs malheurs et de leur misère ; les étrangers, même s'ils ne sont pas directement à l'origine de la crise économique, en exacerbent cependant les effets sociaux. Ils sont notamment accusés de faire baisser les salaires ou d'accepter des rémunérations plus faibles qu'ils peuvent assumer moins difficilement parce qu'ils sont

⁹ AD BDR 1M1478.

¹⁰ *Le Temps*, 19 mars 1888.

¹¹ AD BDR 1M1480.

¹² Il s'agit de trois décrets, datés du 10 août 1899, qui rendent possibles ou obligatoires, dans les cahiers des charges des marchés de travaux publics ou de fournitures passés au nom de l'État ou des départements, des clauses visant à « n'employer d'ouvriers étrangers que dans une proportion fixée par l'administration ». Cf. Laurent Dornel, *La France hostile. Histoire sociale de la xénophobie (1815-1914)*, thèse EHESS, Paris, 2001, p.437 et suivantes.

¹³ *Le Temps* (9 mars 1886, 19 mars 1888, 12 avril 1888), AD BDR 1M1482, 20-21 septembre 1893.

¹⁴ Cf. Laurent Dornel, *La France hostile. Socio-histoire...*, op.cit., chap.4.

plus souvent célibataires... A Marseille, les ouvriers français ne sont donc pas moins nationalistes qu'ailleurs. La violence qui s'exprime dans les manifestations xénophobes n'a toutefois rien de désordonné ou d'anémique : c'est une violence ritualisée, intégrée en réalité dans le « mouvement ouvrier ».

3. Une violence ritualisée

L'histoire de la xénophobie est aussi une histoire de la violence qui met en scène un genre particulier de conflit social. Mais cette violence n'est pas informe : son caractère à première vue brouillon masque un ordre réel comme symbolique qui s'inscrit dans un système ritualisé¹⁵. De fait, les diverses expressions d'hostilité aux étrangers révèlent « une structure de répétition caractéristique des systèmes rituels »¹⁶. Si les rixes qui mettent aux prises ouvriers français et étrangers ressemblent souvent à une explosion immédiate, elles sont en général le résultat d'une préparation. Ainsi les expulsions d'ouvriers étrangers sont-elles fréquemment précédées par des réunions publiques qui permettent de renforcer la motivation des mécontents et de procéder au choix des délégués¹⁷ : se rassembler, manifester, crier, ne suffit pas ; il faut aussi se doter de porte-parole qui peuvent alors faire part des exigences au patron, informer la presse, porter les doléances au maire ou au préfet. Puis vient le temps du défilé.

Le cortège, note Louis Marin, a sa « syntaxe » ; il se caractérise par un véritable « langage revendicatif »¹⁸, composé de cris, chants et slogans qui agissent comme un « drapeau sonore » et constituent un « élément important de la guerre sociale »¹⁹. Le nationalisme s'exprime encore autrement, par le biais des signes de ralliement. Lors des événements de Marseille, en 1881, des garçons employés à la brasserie Helten qui exigent le départ de leurs camarades italiens arborent en signe de protestation « un œillet rouge à la boutonnière »²⁰. Autre signe de ralliement, le drapeau tricolore qui exprime une appartenance et une fierté nationales et vient en appui des revendications contre les travailleurs étrangers. L'exacerbation nationaliste peut s'exercer aussi contre les emblèmes nationaux des étrangers : à Marseille, en 1881, « une bande de petits polissons », des « nervis », âgés semble-t-il de 16 à 17 ans, malmènent un drapeau italien²¹. Auparavant, une foule furieuse avait exigé que l'écusson du « Club italien » fût arraché.

Les mobilisations contre les travailleurs étrangers empruntent donc largement à la manifestation populaire, voire aux formes d'action du mouvement ouvrier. Cette confrontation prend parfois la tournure d'une véritable « guerre ».

D'abord, on se rassemble ; puis, on s'organise, on exhibe son hostilité aux étrangers. La suite est variable. Bien souvent, on commence par donner la chasse aux étrangers. C'est là une des expressions les plus frappantes de la xénophobie. A plusieurs reprises au XIX^e siècle, de véritables chasses à l'homme ont lieu, en 1868 à Montceau-les-Mines, en 1892

¹⁵ Cf. Louis Marin, *De la représentation*, Paris, Hautes Études-Gallimard-Le Seuil, 1994 et Eric Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Paris, Fayard, 1966.

¹⁶ Louis Marin, *ibid.*, p.49.

¹⁷ Exemples à Marseille en février 1890 et février 1897, cf. *Le Temps*, 26 février 1890 ; Archives Nationales (AN) BB¹⁸ 2022, *L'Éclair* du 17 février 1897 et BB¹⁸ 2056.

¹⁸ Michel Offerlé, « Descendre dans la rue. De la “journée” à la “manif” », dans Pierre Favre (dir), *La manifestation*, Paris, Presses FNSP, 1990, p. 106.

¹⁹ Serge Bonnet et Roger Humbert, *La ligne rouge des hauts fourneaux. Grèves dans le fer lorrain en 1905*, Paris, Denoël, 1981, p. 261 et 264.

²⁰ AD BDR 1M1315, rapport du Commissaire central, 18 juin.

²¹ *Ibid.*, Rapport du préfet au ministre (19 juin) et du commissaire de police au commissaire central (18 juin).

dans le bassin de Lens, en 1893 à Aigues-Mortes²². Si on ne connaît pas pour Marseille de faits aussi graves, la chasse aux Italiens n'en est pas moins fréquente, et peut susciter, comme en 1881, une véritable peur panique chez les étrangers. L'un des éléments du rituel peut être le siège d'un local symbolisant la présence étrangère, comme l'Harmonie italienne à Marseille en 1881.

La violence contre les étrangers n'est donc pas une violence décousue mais répond bien à un certain nombre de critères qui l'apparentent à un rituel. Ce n'est pas non plus une violence coupée des modes plus pacifiques de résolution de conflit. En effet, dans le cadre d'une démocratie – à l'échelle nationale et municipale– les revendications ouvrières sont très souvent présentées aux autorités publiques qui les relayent et leur confèrent une légitimité politique. Le préfet est en général sollicité. A Marseille, les cortèges des ouvriers français mécontents se dirigent ainsi vers la préfecture²³. Ici comme ailleurs en France, s'observe une forme de solidarité entre les ouvriers français hostiles aux étrangers et l'environnement administratif local. Ainsi, en 1889, le Commissaire de police du 16^e arrondissement, confronté aux doléances quotidiennes des ouvriers français, reprend leur revendications et écrit : « si des considérations d'ordre supérieur le permettent, il serait bien à désirer qu'il intervint une loi protégeant le travail des Français en fixant la limite du nombre des étrangers à admettre dans nos chantiers »²⁴. Les élus sont évidemment sollicités, et peut-être plus sensibles aux revendications des ouvriers qui sont aussi des électeurs. En février 1890, Pierre Roux, conseiller général socialiste dans la 6^e circonscription marseillaise, conduit une délégation d'ouvriers français à la mairie et à la préfecture suite à une importante manifestation des maçons contre la main-d'œuvre étrangère²⁵. En mars 1896, le maire, Flaissières, assiste à une réunion publique organisée à la Bourse du Travail par la Chambre syndicale internationale des ouvriers maçons et qui a rassemblé 200 personnes environ²⁶. A la tribune, il « reconnaît le bien fondé des plaintes des ouvriers maçons, assure ces derniers de toute la sollicitude du conseil municipal et s'engage à s'occuper de leur sort. » Quelques semaines plus tard, le 26 juillet, il reçoit une nouvelle délégation et promet « de s'entendre avec le pouvoir central pour améliorer le sort des ouvriers français »²⁷. Ainsi, le maire, sans doute pour des raisons électorales (capter les suffrages populaires), soutient les revendications des travailleurs français, se pose comme *protecteur* de ces derniers, mais aussi comme *médiateur*; assez habilement, il implique les représentants de l'État, du préfet au ministre.

Tout autant que la classe politique, la presse locale est sensible aux revendications ouvrières, en particulier à la fin du siècle, lors du grand étalage nationaliste. A Marseille, il n'est pas rare que les manifestants en appellent à certains journaux comme *Le Petit Provençal* ou le *Petit Marseillais*. En février 1897, des manifestations contre la main-d'œuvre étrangère réunissent plusieurs centaines d'ouvriers sans travail. A l'occasion, ils sont reçus en délégation au *Petit Provençal* et au *Petit Marseillais*. A la fin des années 1880, *Le Petit Provençal*, consacre de nombreux éditoriaux à la question de la main-d'œuvre étrangère, auxquels il faut ajouter une demi-douzaine d'articles, notamment autour du projet Pradon et du décret du 2 octobre 1888, ainsi que quelques entrefilets relatifs à des rixes entre Français et étrangers. Dans ses éditoriaux, Pierre Roux fait explicitement allusion aux tensions entre ouvriers français et étrangers et aux revendications des

²² Cf. Laurent Dornel, *La France hostile*, 2004.

²³ *Le Temps*, 18 avril 1887 ; AD BDR 1M 1481 (février 1890).

²⁴ AD BDR 1M 1480, rapport adressé au Commissaire central, 25 janvier 1889.

²⁵ *Le Temps*, 26 février 1890.

²⁶ AD BDR 1M1484, rapport du commissaire de police du 5^e arrondissement, 15 mars 1896.

²⁷ AD BDR 1M1456.

premiers. La presse locale comme nationale²⁸ officie ainsi comme une caisse de résonance : elle se fait l'écho d'affaires locales dont elle exacerbe les enjeux.

La violence xénophobe présente des rythmes particuliers, une polymorphie et une ritualisation indéniables. La dernière question qui se pose ici est celle de la fonction ou des fonctions de cette violence : au-delà des revendications protectionnistes, qu'est-ce qui est en jeu ? quelle est la signification fonctionnelle de cette forme particulière du conflit social ? faut-il s'arrêter à la seule dimension exclusive de la violence physique et verbale qui vise les ouvriers étrangers ?

4. Fonctions de la violence xénophobe

En réalité, tout conflit social – et les violences contre la main-d'œuvre en sont une forme – présente des aspects dynamiques qui lui confèrent une « fonction d'intégration »²⁹. Le conflit social est une forme de socialisation. La violence xénophobe qui s'exprime à Marseille comme ailleurs en France n'est pas anémique, mais s'enracine dans les comportements sociaux populaires du XIX^e siècle, voire de l'Ancien Régime. Elle appartient à la fois aux violences rurales classiques dont la fréquence diminue à partir des années 1860, aux « émotions urbaines » et s'inscrit dans le mouvement ouvrier. L'histoire de ce dernier est ponctué de violences ouvrières, à l'image des mineurs qui, de façon habituelle, brisent à coups de pierres les vitres des logements des ingénieurs ou s'en prennent, verbalement au moins, aux contremaîtres... En ce sens, il y a un parallélisme saisissant entre les émeutes xénophobes et les grandes révoltes ouvrières, entre les grèves motivées par la volonté de chasser les étrangers et les grèves « orthodoxes » relatives aux salaires ou au temps de travail. Mais ces caractères généraux se doublent d'une réelle spécificité qu'attestent d'une part, les slogans et les mots d'ordre qui s'articulent d'une façon ou d'une autre autour du thème de la protection du travail national, et d'autre part, le but recherché : effrayer les étrangers de telle sorte qu'ils abandonnent les lieux, les chasser. La rixe, et plus encore la manifestation xénophobe, disposent d'une dynamique propre d'ailleurs accentuée par la politisation de la xénophobie. Les manifestations, les grèves, voire les rixes, permettent de matérialiser l'existence d'un groupe et favorisent, par leur dynamique collective, l'émergence d'une identité sociale (les « prolétaires », les « ouvriers sans travail », etc.) ; lorsqu'elles sont dirigées contre les étrangers, elles stimulent l'affirmation d'une identité nationale, que les acteurs en aient une claire conscience ou non. Dans bien des pétitions, les ouvriers nationaux s'identifient au peuple français, forment ce qu'ils nomment à Marseille en 1893 « le parti des Français »³⁰.

Pour autant, en dépit des formes variées de violence dont les étrangers sont l'objet, le conflit peut déboucher à terme sur une forme de conciliation et mener à des rapprochements entre ouvriers français et étrangers. D'abord, parce que, très tôt, militants et responsables du mouvement ouvrier, conscients que les rivalités nationales entre prolétaires ralentissent la diffusion de leurs idées, entreprennent un travail pour diffuser les idées internationalistes. Comme l'a montré Pierre Milza dans sa thèse, les militants socialistes et anarchistes italiens de Marseille ont joué un rôle important dans le rapprochement des communautés française et italienne. Dès le début des années 1880, ouvriers français et italiens mènent des luttes communes. Lors de la grande grève d'avril

²⁸ Un journal comme *Le Temps* prête une attention permanente aux rixes et plus généralement à la question de la main-d'œuvre étrangère.

²⁹ Didier Lapeyronnie, *L'Individu et les minorités. La France et la Grande-Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, PUF, 1993, p.40.

³⁰ *Appel du Comité exécutif des travailleurs français*, Arles, 1886, *Le Temps*, 9 novembre 1886.

1883 des dockers, le préfet, dans son rapport au ministre, révèle que « les Italiens, disposés d'ordinaire à travailler à tout prix ont, cette fois, pris part à la grève [...]. On a même remarqué que nombre d'Italiens jouaient un rôle actif et se livraient à des actes d'intimidation »³¹. La préparation des premiers défilés du 1^{er} mai, en 1890 et 1891, donne lieu, à Marseille, à un important renforcement des liens entre travailleurs français et étrangers³².

Au tournant du siècle, après la création de l'Union socialiste italienne, la participation des ouvriers étrangers aux luttes syndicales augmente indiscutablement ; lors de la grève générale du port d'août 1900, après que les ouvriers italiens se sont solidarisés avec leurs camarades français, ces derniers suppriment de leurs revendications l'article relatif à l'application des décrets Millerand. En avril 1901, on compte plus de 22 000 grévistes, ce qui témoigne des nets progrès de l'internationalisme. Les autorités françaises ne s'y trompent pas, qui font alors expulser Campolonghi.

En décembre 1907, signe des progrès de l'internationalisme, est créée une Fédération Internationale des Ouvriers des Ports Méditerranéens³³, dont l'objet est d'œuvrer au « rapprochement des ports français, italiens et espagnols ». En 1909, sous la houlette de la CGT, syndicats de dockers, inscrits maritimes, manutentionnaires, maîtres d'hôtels et garçons navigateurs, etc., signent un appel commun pour une « interfédération », qui porte en gros caractères « Vive l'entente internationale des Travailleurs ! »³⁴.

A partir des années 1905-1907, l'immense majorité des conflits du travail recensés, particulièrement dans le port, sur les docks, oppose syndiqués et non syndiqués, Jaunes et Rouges. La violence ne disparaît pas donc, mais on ne trouve quasiment plus de trace de rixes entre ouvriers français et italiens³⁵.

L'évolution que l'on observe à Marseille se confirme à l'échelle nationale : les progrès de l'internationalisme, l'essor de la syndicalisation ainsi que l'amélioration de la conjoncture économique contribuent à une baisse significative des violences xénophobes. Par ailleurs, plus les qualifications sont importantes, plus le discours internationaliste semble présent, moins les ouvriers ont tendance à avoir des comportements xénophobes. Inversement, on constate que c'est chez les ouvriers les moins qualifiés, terrassiers, journaliers des ports de Marseille, etc., que ces comportements sont les plus répandus. La raison principale tient sans doute à ce que la concurrence est la plus forte parmi les manœuvres et les ouvriers peu qualifiés. En outre, les ouvriers plus qualifiés revendiquent leur place prédominante au sein du monde ouvrier, et bénéficient donc d'un statut en quelque sorte « supérieur » ; pour eux, par conséquent, nul besoin de xénophobie pour s'affirmer. Mais intervient aussi un autre facteur : l'arrivée des travailleurs en provenance des colonies, nouvelle génération de travailleurs qui, dans la l'hostilité qu'elle suscite, rapproche les ouvriers français et étrangers. En somme, à mesure que les étrangers les plus anciennement installés à Marseille sont intégrés, les autres étrangers, ceux qui sont fraîchement arrivés, sont à leur tour l'objet d'un fort rejet. Ainsi, à Marseille, en août 1903, Rivelli, secrétaire général du Syndicat des inscrits maritimes, déclare que « pour donner du travail à tous les inscrits, il conviendrait que les Arabes ne puissent être embauchés par les Compagnies »³⁶. Quelques années plus tard, des ouvriers italiens employés à la

31 AD BDR 1M929, grève des ouvriers des ports et docks (mars-mai 1883).

32 AD BDR 1M1481, « entente internationale des travailleurs ».

33 AD BDR, 1M 1493. Voir aussi 1M887.

34 AD BDR 1M1495.

35 Un incident en décembre 1909 au bassin du Radoub, AD BDR 1M1495.

36 AD BDR 1M1489.

reconstruction de l'huilerie Maurel et Prem protestent contre l'embauche d'une quarantaine de manœuvres coloniaux, sous prétexte qu'ils sont « plus soumis et moins exigeants ». En 1907, un rapport du commissaire spécial de Marseille souligne que « tous les anciens ouvriers se plaignent de ce que les quais sont envahis par un nouvel élément étranger » par opposition aux « étrangers qui sont depuis longtemps sur les quais » et qui, eux, sont assez bien acceptés parce qu'ils viennent aux réunions³⁷. En février 1913, enfin, un mouvement de protestation s'organise (auquel participe Rivelli) contre « l'embarquement des indigènes à bord des navires », interprété comme une volonté, de la part des armateurs, de « chasser des navires du commerce les marins français »³⁸.

À la veille de la guerre, dans les ports et docks, l'entente récente entre Français et Italiens se fait donc aux dépens des nouveaux arrivants, les Kabyles en particulier, ce qui prépare ainsi le terrain aux mouvements hostiles aux travailleurs coloniaux pendant la guerre³⁹.

Laurent Dornel

Université de Pau, ITEM-EA3002

³⁷ 28 janvier 1907, AD BDR 1M 887.

³⁸ AD BDR 1M892.

³⁹ Sur ce point, Laurent Dornel, « Les usages du racialisme : le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, n° 20, septembre 1995, p.48-72.